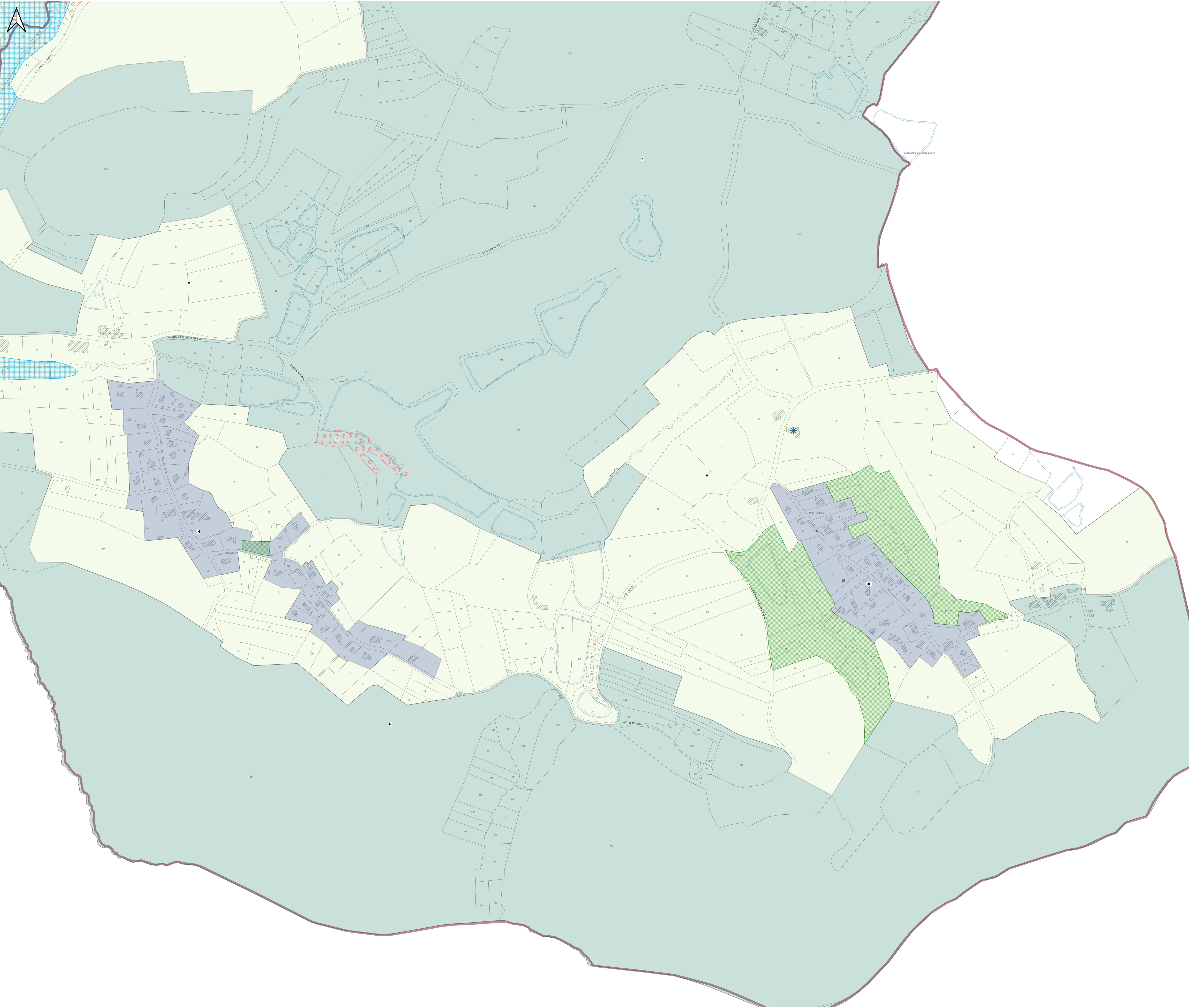




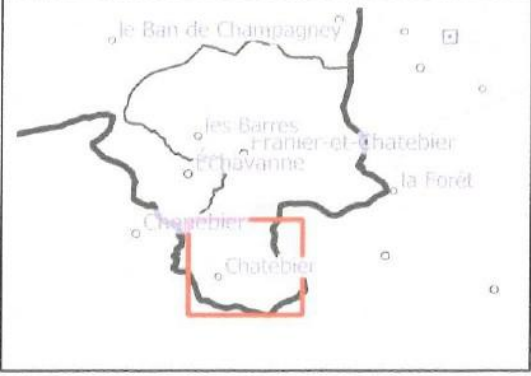


Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique

Vue détaillée à l'échelle 1 : 2 500
Frahier-et-Chatebier
Zoom Chatebier



Vu pour être annexé à la délibération du 17/12/2025



- Légende**
- Zonage**
- UA - Zone urbaine mixte de centre-bourg
 - UB - Zone urbaine périphérique
 - UBo - Zone urbaine périphérique (secteurs d'habitat ouvrier patrimonial)
 - UY - Zone urbaine à vocation d'activités économiques
 - UH - Zone urbaine des hameaux
 - UE - Zone urbaine à vocation d'équipements
 - AU - Zone à urbaniser
 - ALy - Zone à urbaniser à vocation économique
 - N - Zone naturelle
 - NL - Zone naturelle à vocation de loisirs
 - Nc - Zone naturelle de la colline de la Chapelle Notre-Dame du Haut
 - Npv - Zone naturelle dédiée à des projets photovoltaïques
 - A - Zone agricole
- Prescriptions particulières**
- ★ Éléments de patrimoine bâti à préserver (L. 151-19)
 - ✳ Constructions éligibles à un changement de destination en zone agricole ou naturelle (L. 151-13-17)
 - ✳ Point de vue à préserver (L. 151-19)
 - Hâles et alignements d'arbres à préserver (L151-23)
 - Emplacements réservés (L151-41)
 - STECAL Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL) (L151-13)
 - Emplacements réservés (L151-41)
 - Éléments de paysage et continuités écologiques à protéger (L151-23)
 - Secteurs faisant l'objet d'OAP sectorielle (R151-6)
 - Secteurs protégés en raison du risque inondation (R151-34)
 - Protection des rives des plans d'eau en loi Montagne (L122-14)
 - Etang exclus du champ d'application de la Loi Montagne en raison de leur faible importance (L122-12)
 - Etang dont les rives naturelles sont protégées (L122-12)
- Habillage de la carte utile à la compréhension**
- Constructions existantes non cadastrées
 - Périmètres de rétroprojeté autour de constructions agricoles
 - Cimetière
 - Cours d'eau principaux
 - Plans d'eau principaux (supérieurs à 1000 m²)
 - Limites communales

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme		
N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire de la réservation
1	Extension commerciale	Commune de Champagny
2	Création d'une voie (largeur 6 mètres)	Commune de Champagny
3	Mise en conformité du centre-bourg par une opération mixte commerce - logement	Commune de Champagny
4	Création d'une voie piétonne entre l'école et la D212	Commune de Champagny
5	Création d'une voie d'accès	Commune de Frahier-et-Chatebier
6	Agrandissement du parking scolaire	Commune de Frahier-et-Chatebier
7	Construction de logements seniors	Commune de Frahier-et-Chatebier
8	Construction d'un quartier mixte (CAF + Ecoparcour)	Commune de Frahier-et-Chatebier
9	Préservation de terrain en vue d'un aménagement d'ensemble associant activités commerciales et logements	Commune de Frahier-et-Chatebier
10	Préservation d'un terrain en vue de la réalisation d'un accès vers les parcelles agricoles	Commune de Frahier-et-Chatebier
11	Transfert d'une voie privée en voie publique afin d'assurer sa gestion et son entretien	Commune de Frahier-et-Chatebier
12	Création d'un chemin permettant d'accéder à l'extrémité du ruisseau	Commune de Frahier-et-Chatebier
13	Création d'une voie verte intercommunale	Communauté de Communes Rahin et Chérimont
14	Prise en compte du ruisseau	Commune de Champagny

